



Diplôme Universitaire Encadrement des Services d'Accompagnement & d'Aide à la Personne

Validé par la CFVU du 12/02/2015

DUREE

511 heures d'enseignement théorique et pratique. (259 heures dispensées par l'Université et 252 heures par l'EMAP)
350 heures de stage.
1 semaine de cours par mois.

DATES

Début des cours : Septembre 2017
Fin des cours : Septembre 2018

CALENDRIER

Retrait et dépôt des dossiers : jusqu'au 10 juillet 2017
Commission d'admission et résultats : Mi juillet 2017
Acquittement des frais de formation : avant le 31 août 2017

LIEU DE LA FORMATION

Campus universitaire du Tampon de La Réunion & Bois d'Oliviers (EMAP)

FINANCEMENT

20 € (frais de dossier non remboursables) par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

Frais de formation :

Demandeurs d'emploi sur critères spécifiques (frais de formation pris en charge par la Région « sous réserve de modification »)

Autres publics : 8375,29 euros (4245,01 € (université) 4130,28€ (EMAP))

Nombre de participants : 30 maximum

Ouverture sous réserve d'un minimum de 20 participants.

* Le tarif « individuel payant » s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats dont les frais de formation sont pris en charge, le tarif « convention employeur » s'applique.

** Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement (et à minima 3 mois avant le début de la formation) de façon à disposer de leur financement lors de l'inscription définitive.

Renseignements :

02.62.48.33.70

sufp@univ-reunion.fr

Responsable pédagogique

Stéphane MANIN, Maître de conférences, Université de La Réunion

Coordonnateurs pédagogiques

Julien CATALAN, Responsable des formations sociales (EMAP)

Equipes pédagogiques

- Driss ALAOUI, Maître de conférences
- Virginie CASTILLON, Consultante
- Julien CATALAN, Responsable des formations sociales
- Sylvie CAUDREC, Responsable formation & chef de service EM
- Marc-Henry DROUIN, Consultant
- Jérôme GABLAIN, PRCE en gestion
- Céline JOLY, Responsable formation «auxiliaire de vie sociale»
- Marie LECORVAISIER, Formatrice/Psychologue clinicienne
- Jacques LOMBARDI, Directeur du CCAS de Saint-Pierre
- Stéphane MANIN, Maître de conférences
- Liliane PELLETIER, Maître de conférences
- Géraldine RAMAHALISON, Formatrice en travail social
- Joel XAVIER, Directeur du développement économique à la CASUD
- Gilles BOURTIN, Responsable développement Energie Réunion
- Franck GRONDIN, Directeur LIRSI AE
- Yann GIRAULT, Directeur du CRIPE
- Olivier DEBRAY, Chargé de mission CARIF-OREF
- Flavie PLANTE, Docteur en communication

Objectifs de la Formation

- Identifier les besoins de services des habitants des quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville
- S'approprier la culture développée dans le secteur de l'économie sociale et solidaire : développement économique, social et environnemental
- Développer ses connaissances spécifiques dans le champ de l'action sociale et plus finement dans le domaine des Services d'Accompagnement & d'Aide à la Personne (SAAP)
- Développer les connaissances des usagers et clients des SAAP (personne âgée, handicapée, petite enfance...)
- Développer des compétences en management, en droit du travail, gestion et organisation...

Déroulement de la formation

- UE1. Sociologie des besoins sociaux et des services à la personne (70 heures)
- UE2. Environnement des services à la personne (63 heures)
- UE3. Organisation et management des services à la personne (175 heures)
- UE4. Publics et méthodologie d'intervention des SAP (84 heures)
- UE5. Projet tutoré (semi collectif et individuel) (119 heures)

Publics concernés

- Formation continue : salariés des SAAP, des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), CAE/CUI et Emplois d'Avenir ayant un profil pour assurer des missions d'encadrement dans leur association ou entreprise
- Demandeurs d'emploi ayant un projet de création d'un Service d'Aide à la Personne en cours
- Demandeurs d'emploi ayant obtenu une attestation d'accueil en stage dans le champ de l'ESS, avec un tuteur identifié sur un poste d'encadrement.

Débouchés

Porteur de projet SAAP/ESS, animateur de territoire, responsable associatif développement local

Conditions d'admission

- Avoir validé un Bac ou équivalent et un Diplôme d'Etat de niveau V du CASF (DEAVS / DEAMP / DEAS), et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle (salariées ou non) dans l'accompagnement de publics fragiles.
 - Avoir validé un Diplôme d'Etat de niveau IV (DETISF, DEME, BPJEPS) dans le secteur sanitaire ou social, et justifier d'une année d'expérience professionnelle (salariée ou non) dans l'accompagnement de publics fragiles.
 - Par la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, remplir l'une des conditions suivantes :
 - Avoir validé le Bac ou plus, et justifier d'une expérience professionnelle de trois années de préférence en relation avec le champ des pratiques sociales.
 - Etre âgé d'au moins 26 ans et justifier de 6 ans d'expérience professionnelle de préférence en relation avec le champ des pratiques sociales, acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, d'un stage ou de connaissances et d'aptitudes en relation avec la formation, acquises hors de tout système de formation.
- Le candidat doit avoir un projet professionnel cohérent avec les objectifs de la formation.

Miser sur la formation continue à l'Université de La Réunion,
c'est bénéficier de formations de qualité, résolument professionnalisantes.